

AVIS SUR LE BUDGET DES PROGRAMMES 172 ET 193

Nous avons des commentaires sur :

- L'enveloppe globale
- La répartition à l'intérieur de cette enveloppe

SUR L'ENVELOPPE GLOBALE :

- Le CNESER a voté un texte sur « les financements publics de la recherche » lors de la séance du 18 septembre dans lequel sont exposées nos positions, nous n'allons donc pas toutes les rappeler ;
- Ce budget des programmes 172 et 193 proposé pour 2018 est très éloigné de l'avis voté par le CNESER : ce budget permettra à peine de maintenir sa part dans le PIB, et éloigne encore la France de l'objectif de 3 % du PIB consacré à la R&D alors que ce sont nos principaux partenaires ;
- Vous l'avez dit, la majeure partie du budget de la recherche sert à financer la masse salariale ;
- La conséquence dramatique de ce budget c'est l'emploi scientifique :
 - L'emploi scientifique titulaire baisse dans les organismes de recherche, nous le dénonçons depuis 2010, et avec ce budget cela va continuer ;
 - Nos organisations syndicales sont également très sensibles à la situation des jeunes chercheur.e.s qui sont beaucoup trop nombreux : cette situation des jeunes chercheur.e.s est inacceptable pour nos organisations syndicales ;
 - Nous demandons un grand plan pour l'emploi scientifique avec la création de 6000 postes de titulaires par an pendant dix ans dans l'enseignement supérieur et la recherche.

SUR LA RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE :

- L'essentiel de l'augmentation des programmes de recherche sert à respecter les engagements de la France envers ses partenaires à l'international, et pour les grands équipements ;
- Pour les organismes de recherche, la répartition proposée par le ministère montre un choix clair en faveur du financement par appels à projets avec l'essentiel de l'augmentation affectée à l'ANR : nous nous opposons à ce choix. Nous pensons que les appels à projets ne savent pas financer la recherche de base. Nous pensons que la recherche de base est insuffisamment financée et que les dotations aux laboratoires par le canal des tutelles doivent être augmentées de façon bien plus importante.
- Nous avons à ce titre deux questions :
 - Pouvez vous donner le financement par dotation reçu par les laboratoires par leurs tutelles ? Pouvez-vous donner le financement des laboratoires par le canal des appels à projets ? Quel est le ratio entre ses deux canaux pour le fonctionnement ?
 - Nous avons aussi une question sur les 5 millions affectés aux sciences humaines, quels organismes géreront ces financements ? Mais apparemment ce n'est pas encore décidé.

Pour toutes les raisons que nous avons mentionnées, nous voterons contre ce projet de budget